

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Ordinateurs

Code Eural	16 02 14 / 20 01 36
Code déchet	171003

DESCRIPTION

Toutes les pièces d'ordinateurs et ordinateurs portables.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les appareils sont livrés complets et sans emballage, aucune pièce ne manque.
- Les tubes cathodiques sont intacts.
- Les appareils sont livrés non souillés, de telle sorte qu'aucune situation dangereuse ne puisse se produire pour les collaborateurs et/ou l'environnement lors du démontage.
- Pas de déchets dangereux, (comme médicaments, seringues, produits radioactifs, explosifs, bouteilles de gaz, accumulateurs, pots de peinture, etc.)
- Pas d'appareils contaminés par de l'eau, des aliments, de l'huile, des graisses, des produits chimiques
- Pas d'appareils contenant de l'amiante
- Pas de gros électroménager
- Pas d'appareils de congélation et de réfrigération